



1 POSTE A POURVOIR

Chargé, chargée, de mission Foncier Service SIG

La communauté d'agglomération ARLYSERE (39 communes) s'étend sur 4 territoires (Val d'Arly, Beaufortain, Haute Combe de Savoie, Pays d'Albertville). La richesse de son patrimoine, les qualités de ses services, la qualité du cadre de vie, définissent ce territoire dynamique en plein essor.

DÉFINITION

- Le (la) chargé(e) de mission foncier est le pilote de la régularisation foncière à l'échelle des compétences gérées par la direction des services techniques de l'Agglomération.

SITUATION ACTUELLE

- Agglomération Arlysère
- Sous la responsabilité du Direct des Services Techniques, du responsable du service SIG.

CONDITIONS D'EXERCICE

- **Lieu** : Bâtiment de l'Arpège à Albertville
- **Temps de travail** : Temps complet, 35 heures hebdomadaires
- **Contraintes particulières** : Déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire.

RELATIONS FONCTIONNELLES

- **Relations internes** : Relations régulières avec les services de la direction des services techniques de la communauté d'Agglomération Arlysère.
- **Relations externes** : Relations fréquentes avec les Elus et agents de communes, les partenaires institutionnels, cabinets de notaires et de géomètres.

CADRE STATUTAIRE

- **Contrat de droits publics**
- **Cadre d'emploi des rédacteurs**

MISSIONS

1- Travail de remise à plat du Foncier de la collectivité lié à la prise de compétences Eaux et Assainissement

- Réalisation de conventions de passage et/ou de servitude.
- Acquisition de parcelles dans le cadre du patrimoine existant
- Acquisition de parcelles dans le cadre de mise en place de périmètre de protection
- Acquisition de parcelles par la voie amiable ou d'expropriation dans le cadre de projets
- Visite de terrain
- Veille réglementaire et juridique
- Lien avec le service assemblées lors de la rédaction et de l'exécution des délibérations.

2- Travail de remise à plat du Foncier de la collectivité lié à l'utilisation des bâtiments d'intérêts communautaire

- Inventaire et mise à jour des PV de transfert
- Inventaire et mise à jour des PV de mise à disposition
- Mise en œuvre des conventions d'occupations
- Veille réglementaire et juridique
- Lien avec les gestionnaires bâtiments
- Lien avec le service assemble lors de la rédaction et de l'exécution des délibérations

3- Lien sur les enjeux de foncier avec les services de l'agglomération.

- Mise à jour du foncier pour les autres services de la direction (déchet, GEMAPI...)
- Etude foncière dans le cadre de faisabilité
- Gestion des relations avec les différents partenaires de la phase d'acquisitions foncières : Direction de l'immobilier de l'Etat (DIE, ex France Domaine), opérateurs fonciers, avocats, collectivités publiques ; notaires, etc...
- Lien avec le service assemblées lors de la rédaction et de l'exécution des délibérations.

SAVOIRS

- Maîtriser les outils bureautiques (Excel, Word ou équivalent), des outils de gestion de projet et avoir une réelle curiosité pour les nouvelles pratiques,
- Connaissances de logiciels métiers (type QGIS),
- Bonnes connaissances du contexte réglementaire dans le domaine de l'urbanisme,
- Bonnes connaissances dans la réalisation d'acte juridique de type convention, PV de transfert et/ou de mise à disposition
- Connaissance en termes d'acte notarial (analyse des points clefs)
- Connaissance des collectivités.

SAVOIRS ETRE

- Organisation, rigueur, autonomie,
- Capacités rédactionnelles et d'écoute,
- Capacités d'analyse et de synthèse en appréciant autant la technique que le terrain
- Bonnes qualités relationnelles
- Esprit d'initiatives.

PROFIL

- Requis : Bac+2 ou Licence de droit / Ecoles Immobilières
- Souhaité : Expérience en collectivité territoriale
- Permis B


CONTACT ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Candidature à transmettre au Service des Ressources Humaines (LM+CV)

Poste à pourvoir dès que possible

Date limite de candidature 30 novembre 2021

**Pour toute information complémentaire,
Contacter le Service des Ressources Humaines**

 **04.79.10.98.13**

 recrutement@arlysere.fr

Date limite de diffusion de l'offre : 30 novembre 2021